

ALL STAR GAME FÉMININ

Co-organisation et accueil de l'événement



Préambule.

Le présent appel à candidature vise à présenter au club de roller hockey qui accueillera la coupe des ligues U17 filles, l'événement ALL STAR GAME FÉMININ 2026 puisque ce match de gala se déroulera pendant la CDL U17F.

Le ALL STAR GAME féminin est un événement fédéral coordonné par la FFRS via la commission technique sportive roller hockey ainsi que les représentants de la DTN et encadrants des Equipes de France (ci-après « FFRS »)



Fig1 : Un match de gala entre deux équipes constituées de joueuses sélectionnées parmi les meilleures de championnat de France (des joueuses Équipe de France, des jeunes talents en devenir, et les meilleures étrangères)

L'événement ALL STAR GAME FÉMININ correspond à un match de gala organisé le samedi soir lors du week-end de la coupe des ligues U17 filles, ouvert au public. Deux équipes sont constituées, à l'issu d'un vote des coachs du championnat féminin N1, des meilleures joueuses du championnat de France de ligue féminine.

La mission du club retenu s'effectuera en coordination avec la FFRS.

La répartition des missions et des responsabilités de tâches entre la FFRS et le club hôte et co-organisateur (ci-après « le CLUB ») est précisée dans les articles suivants.

Condition préalable d'éligibilité : le CLUB candidat est obligatoirement un club de roller hockey affilié à la Fédération Française de Roller et Skateboard (FFRS) à la date de l'événement.



ARTICLE I. PRESENTATION DU ALL STAR GAME FÉMININ

L'événement ALL STAR GAME FÉMININ est né de la volonté de la FFRS d'organiser un match féminin de haut niveau lors de la coupe des ligues U17 filles. Ainsi le choix a été fait de constituer sur sélections 2. Le sélectionneur de l'équipe de France féminine propose une liste de joueuses comportant des joueuses internationales mais aussi des jeunes talents en devenir. Les coachs du championnat féminin N1 choisissent par vote les membres des 2 équipes. Réaliser ce match de gala le samedi soir lors de la coupe des ligues U17 permet de mettre en relation nos jeunes licenciées avec les meilleures joueuses jouant sur notre territoire.



Fig2 : Un match de haut niveau pour le plaisir des spectateurs

LES OBJECTIFS :

- La promotion du roller hockey par l'accueil des meilleures joueuses françaises et internationales et la mise en valeur de jeunes talents.
- Dynamiser les activités de roller hockey de haut niveau en région
- Mettre en valeur le roller hockey au sein de l'écosystème sportif, politique, et économique local
- Donner l'occasion au CLUB de mettre en valeur ses partenaires¹

ARTICLE II. LE CAHIER DES CHARGES DU ALL STAR FEMININ 2025

Le CLUB candidat doit être en mesure de répondre à l'intégralité des points suivants :

Cahier des charges relatif à la salle et à l'équipement disponible :

- Capacité de la salle : minimum 300 spectateurs
- Superficie minimum du terrain 40X20 avec balustrade
- Sol de la piste en adéquation avec la pratique du roller hockey
- Disposer d'une table de marque et d'un tableau d'affichage complet (pénalités incluses).

Cahier des charges relatif à la communication, et à la retransmission des matchs :

- La configuration minimum de l'équipe photo/vidéo est d'au minimum 1 bénévole vidéo et 1 bénévole photo du CLUB accueillant le ALL STAR GAME FÉMININ. Et toute proposition venant du club d'accueil sera la bienvenue.
- Prévoir un emplacement pour les commentateurs du ALL STAR FÉMININ (ils sont 2).

Autres points obligatoires du cahier des charges :

- **Organisation conjointe de la coupe des ligues U17 filles et du All Star Féminin**
- Le club d'accueil doit prévoir au moins 2 personnes pour l'organisation du All Star Game Féminin (avec le soutien de la FFRS)
- Permettre aux équipes de ligues féminines d'assister gratuitement au match du samedi soir, d'offrir la possibilité de prendre des repas sur place pour les équipes de ligue U17 filles et donc prévoir une buvette.
- Mise en place d'un protocole d'avant-match défini par la FFRS, en collaboration avec le CLUB
- Mise en place d'animations de sons et lumières pendant les matchs
- Mise à disposition d'une salle de réunion.

Points souhaités du cahier des charges :

- Mise en place souhaitable d'animations autour du sport féminin avant le match All Star, prévoir un temps de rencontre des spectateurs avec les joueuses du ALL STAR après le match.
- Mise à disposition d'un espace fermant à clé pour les photographes et les communicants. Ces derniers auront besoin d'une salle fermée pour y laisser les ordinateurs et appareils de captation/photographie.
- Avoir un espace calme pour réaliser des interviews (cet espace calme peut être la salle de réunion).

Deux personnes sont déléguées par la Commission Technique et Sportive afin de mettre en place l'évènement. Elles viennent en appui de l'organisation.

ARTICLE III : COMMUNICATION

Le ALL STAR GAME FÉMININ est un événement fédéral. Ainsi, la FFRS fournira un « kit de communication » contenant les modèles et règles de communication autour de l'événement, ainsi que les fichiers des logos à apposer sur les communications.

Le CLUB pourra gérer une communication locale, et via sa LIGUE pour mieux adresser les licenciés régionaux et partenaires. Le CLUB aura soin de vérifier avec la FFRS, avant publication, que les communications locales satisfont bien aux exigences de communication fédérale.

Par ailleurs, la FFRS mettra en place un plan de communication au niveau national sur les réseaux fédéraux (Instagram, Facebook), et assurera la diffusion des matchs en direct sur la chaîne YouTube de la commission Roller Hockey.

Des actions entre le CLUB, sa LIGUE d'appartenance et la FFRS pourront être mises en place pour maximiser la promotion de l'événement auprès du public régional.

¹ Pourvu que ces derniers ne soient pas en concurrence avec les partenaires officiels de la FFRS, ou des activités de la FFRS

ARTICLE IV : Dépenses et Recettes

dépenses liées à l'événement ALL STAR INTERNATIONAL seront partagées entre la FFRS et le CLUB selon la répartition suivante :

Type de dépenses	A la charge du CLUB	A la charge de la FFRS
Hôtel All Stars et staff		X
Hôtel représentants FFRS		X
Repas (All Stars et staff, représentants FFRS, équipe technique/média, bénévoles)	X	
Pot invités FFRS du samedi		X
Frais de déplacement des équipes et arbitres		X
Organisation du transport local des équipes (par exemple : de la gare locale à la salle, ou de l'hôtel à la salle)	X	
Son et Lumière pendant les deux matchs	X	

Pendant l'événement, une billetterie, une buvette et des animations de type tombola auront lieu, pouvant générer des recettes. Les recettes seront réparties comme suit :

Type de recettes	Au bénéfice du CLUB	Au bénéfice de la FFRS
Buvette	X	
Billetterie	X	
Recettes Tombola	X	
Ventes boutique CLUB	X	
Vente boutique produits FFRS (ex. Maillots de l'Equipe de France, Maillots All Stars, T-shirts Equipe de France)		X

A noter : la FFRS fournira un maillot All Star au CLUB.



ARTICLE V : DELAI DE REMISE DES OFFRES

Les offres devront parvenir, **au plus tard le 1/12/25 avec la candidature à l'accueil de la Finale de la Coupe des Ligues U17 FILLES.**

L'équipe de la FFRS en charge de l'organisation de l'événement pourra contacter les clubs candidats pour un entretien avant prise de décision, le cas échéant.

Une **réunion de cadrage préalable avec le CLUB** retenu sera organisée par la FFRS, puis des réunions d'avancement seront régulièrement organisées jusqu'à la date de l'événement.



Fig3 : Le logo de l'évènement est remis à l'équipe de la ligue qui reçoit et qui le remettra la saison suivante à la ligue qui recevra l'évènement.